



Chaque mois, une anecdote sur Janville-en-Beauce !

**UN CAS D'ECOLE(S) : LES EXEMPLES DU PUISET
ET D'ALLAINES-MERVILLIERS – 1^{re} partie**

Si « l'instruction publique » devient ministère en 1828, le « primaire » en est encore à ses balbutiements dans la première moitié du XIX^e siècle. Depuis 1816, sa mise en place relève d'un comité cantonal chargé de « pourvoir à ce que les enfants qui habitent chaque commune reçoivent l'instruction primaire, et à ce que les enfants indigents la reçoivent gratuitement ». Par « école », il faut comprendre celle des garçons, établie le cas échéant par regroupement de communes, alors que celles réservées aux filles ou mixtes ne sont pas de nature obligatoire, même après la loi Falloux de 1850 qui fixe le principe d'une école de garçon dans chaque localité, peu importe sa taille... et d'une école de filles pour les communes « qui en ont les moyens ». De plus, jusqu'en 1834 les femmes ont interdiction d'exercer le métier d'instituteur ou de diriger une institution mixte, seul l'enseignement aux filles leur étant ouvert.

Depuis la loi Guizot de 1833, qui oblige les communes de plus de 500 habitants à tenir une école de garçons, le Puiset ne peut plus se contenter d'envoyer ses enfants « par regroupement » à Janville. En effet, avec 591 « Pouséoutiens » recensés en 1836, il faut aménager une salle de classe locale, du moins pour les élèves « normaux », tandis que les « jeunes filles pauvres » du Puiset continueront à fréquenter l'hospice de Janville, dont le règlement validé par le préfet (le 16 juillet 1841) précise dans son article 7 qu'il reçoit « une école primaire gratuite pour l'instruction des jeunes filles pauvres des deux communes ».

De cette première école des garçons du Puiset nous ne possédons aucune description, mais un avis d'enquête publique daté du 5 octobre 1856 et signé du maire Verdureau, qui annonce le projet « d'aliénation de la maison d'école [...] et d'affectation du terrain communal du Jeu de Billes à la construction d'une nouvelle école ». Trois ans plus tard, le projet se précise.

Au géomètre Leroy, de Janville, est confiée le 15 mai 1859 la mission de dresser à l'échelle 1/5000^e le plan « d'un terrain proposé pour une maison d'école et mairie au Puiset » ; terrain

correspondant aux anciens fossés et talus du château, « entre le jardin de la ferme de Madame de Tolosan et la propriété de M. Dubal, vis-à-vis le passage longeant l'église par le nord et conduisant au cimetière ». Il s'agit bien sûr du cimetière ancien qui entourait partiellement le sanctuaire à son chevet et à hauteur de son bas-côté sud. Par conséquent, s'il avait été mené à son terme, ce projet aurait donné naissance à une nouvelle mairie-école située approximativement à l'angle des rues de l'Église et du Boël, mais soit la procédure jugée difficile des expropriations, soit un financement incertain, soit encore la combinaison de ces deux aléas l'ont envoyé aux oubliettes de l'histoire locale. À suivre...



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Contact : mairie@janville-en-beauce.fr

Publication de la mairie de Janville-en-Beauce à 1000 exemplaires

Directeur de Publication : M. Stéphane MAGUET



Allaines-Mervilliers

Janville

Le Puiset

Le petit Janvillois

Edition Octobre 2023



octobre ROSE
2023

et sa «**MARCHE ROSE**»

de 6 KM pour la lutte contre
le cancer du sein

Venez en famille ...


Le samedi 07 octobre 2023

Départ à 14 h 30

dans la cour de la Mairie de Janville

(Côté rue du Mail Colardeau)

A l'issue de la marche, à 16h15, conférence sur la
prévention et le dépistage des cancers
(sein, col de l'utérus et colorectal) - Salle des commissions

 La commune de Janville-en-Beauce se mobilise pour « Octobre Rose » en partenariat avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) et avec l'Association PEPSanté, basés à Chartres. 100% des dons seront reversés pour l'accompagnement aux malades.

Gilet jaune obligatoire



Le passage de la balayeuse est prévu :

le **mercredi 4 octobre** dans la commune déléguée du Puiset
le **vendredi 6 octobre** dans la commune déléguée de Janville



MEDIATHEQUE DE JANVILLE-EN-BEAUCE – 02-37-90-16-35

A partir du 3 octobre et pour toute la semaine, ouverture d'un coloriage participatif accessible à tous les âges

Mercredi 4 octobre : 9h30-12h/14h-18h : ouverture d'un café lecture. Profitez d'un espace calme pour lire, boire, manger et également d'un lieu pour rencontrer de nouvelles personnes et discuter de vos lectures.

Samedi 7 octobre : 9h30-12h/14h-18h : journée jeux de société avec l'association « A l'Eure du jeu ». Venez profiter d'un moment convivial autour du jeu, de la rencontre et du partage

Mercredi 18 octobre : 10h30 à 11h30 : coloriage participatif sur le thème d'Halloween

Mercredi 25 octobre : 16h à 17h : atelier masques d'Halloween

Inscription obligatoire. Places limitées.



"Amoureuse des Mangroves"

présentée par l'artiste
Géraldine Chansard
et la réalisatrice
Pauline Dupin

Du 16 septembre au 16 décembre 2023

02 37 90 16 35 · 16 rue du Cheval Bardé · 28310 · Janville-en-Beauce
Horaires d'ouverture : Mardi, Jeudi, Vendredi: 16h à 18h - Mercredi: 9h30 à 12h-14h à 18h - Samedi: 9h30 à 12h-14h à 17h

REPAS DES CHEVEUX

BLANCS

**Dimanche 8
octobre 2023**

Pour les administrés
(de + de 65 ans)
de Janville et Allaines-
Mervilliers.

Les personnes
n'ayant pas reçu
d'invitation doivent
contacter la Mairie
(02.37.90.00.53)

Janville...mardi 31 Octobre 2023

L'équipe des Fézonpeurs vous attend pour sa 14^{ème} Rando'Halloween

Départ parcours : 20h - Espace Thierry-la-Fronde
Pensez au départ décalé !

Suite aux incidents de l'année dernière, tout mineur
non accompagné d'un adulte responsable sera refusé



lepetitjanvillois@laposte.net

janville fais moi peur

Animations à la Librairie « Une page à écrire »

Samedi 7 octobre : 10h à 12h : Atelier dentelle de papier – 22 €

Mercredi 25 octobre : 16h à 17h : Atelier sensoriel avec de
petits animaux : 14 €/famille

Plus d'infos sur : <https://www.unepageaecrire.fr/evenements/>



Le club des retraités de Le Puiset organise
sa chaloupée

Le samedi 7 octobre 2023

Salle de réunion, début des jeux à 14h00

La Route d'Outrouville – Le Puiset est
ouverte depuis le 22 septembre



Coupe du monde de Rugby
Diffusion du match de ¼ de finale
Espace Thierry La Fronde
Date et horaire à confirmer

Bonne nouvelle : Arrivée d'un
nouveau médecin tout
prochainement sur la commune !



Commerces de Janville-en-Beauce

ENQUETE CONSOMMATEURS

5 MINUTES POUR
COMPRENDRE VOS
HABITUDES ET VOS
BESOINS



Scannez-moi !



Retrouvez notre questionnaire sur le site internet de la
commune ou en format papier à la mairie

JOURNEE ACCORDÉON

AVEC
+ Fabien Veyriras et Sandrine
+ Ysoline Trichot
+ Baptiste Auclair

**Dimanche 22
Octobre 2023**
11H
19H

28310
JANVILLE
Espace Thierry la Fronde

ENTRÉE ET REPAS 34 €
apéritif / entrée / plat / fromage / dessert / café
ENTRÉE seule 12€

Réservation repas
06 72 94 33 67 ou
06 07 80 45 17
Avant le 10 octobre 2023
PLACES LIMITÉES

Depuis le 1^{er} septembre, la trésorerie des
Villages Vovéens a été transférée à
Châteaudun, 14 Rue de la Madeleine
Tél : 02.37.44.79.00

sgc.chateaudun@dgfip.finances.gouv.fr
Grâce au service « Paiement de proximité »
vous pouvez régler chez nos buralistes :

LE MARTROI :
22, Place du Martroi

BAR DES SPORTS :
8, Rue du Maréchal FOCH

